

Fédération, Enfants Soleil Bourgogne, Enfants Soleil Alpes-Provence
Rapport financier 2017

LES CHARGES

L.60 – Achats investissements :

1. Passage à Windows 10 et reconfiguration logiciel banque (527.91 €)
Changeement de compte et ouverture d'un cpte professionnel (47.93 €)

L.60 – Achats autres :

1. Frais expositions et actions (moins d'expos, donc moins de frais)
2. Fournitures consommables
3. achats tableaux et artisanat Haïti (stock de tableaux important)
4. Achat châssis à l'IME
5. Achats divers pour Haïti (petit matériel médical, apporté sur place)

L.61 – Services extérieurs

1. Loyer Meyotte (3240 €) + 160 € de participation séjour Esol Alpes Provence
2. Loyer Pernier (1800 €) (en Juillet 2018 la maison de Pernier sera reprise par son propriétaire ; une aide de 500 € a été accordée aux 5 familles bénéficiaires pour retrouver un logement dans le secteur)

L.62 – Autres services extérieurs

1. Urgences, aides 484.08 € (achats par Esol Alpes de petits matériels)

2. Parrainages HAITI : 36 330 € envoyés en 2017

La différence entre les recettes et les dépenses s'explique par le fait que certains parrains payent à l'année, d'autres au semestre ou au trimestre, donc nous avons toujours une réserve conséquente. D'autre part, certains parrains ont préféré faire un parrainage « action » plutôt qu'individuel, ce qui nous permet d'utiliser le produit de ces parrainages « action » pour subvenir aux besoins des cantines scolaires et de donner un salaire aux professeurs.

A ajouter 683 € pour 2 parrainages réglés par Alpes Provence
Auxquels s'ajouteront les 1050 € de la ligne 65.2 (2 parrainages réglés jusqu'en Octobre 2019) Alpes Provence avait versé cette somme initialement pour aider une école d'informatique ; après enquête, elle a décidé d'annuler cette aide et d'affecter cette somme à ses 2 parrainages)

3. Dons parrainages affectés : 12 309 € dons directs des parrains à leurs filleuls que l'association se charge d'acheminer vers les bénéficiaires.

On retrouvera dans les « produits » (L.75.4) la somme de 12920 €

La différence (611 €) vient du fait que certaines sommes versées fin 2017 seront acheminées début 2018.

4. Haïti – frais projets et gestion : 7255 €

- . projets de construction Onaville, Verrettes (école et pont) , Cité Soleil
- . agriculture, gestion des écoles, gestion des parrainages,

5. Frais de fonctionnement HAITI : 6146 € + participation Alpes Provence 80 €

- . Déplacements, véhicules, assurance, défraiements divers (internet, téléphone, frais bancaires, envois postaux,

6. Cantine/écolage Verrettes : 7163 € (dont 1300 € pour l'achat d'un réchaud gaz)

7. Cantine Cité Soleil : 3900 €

8. Aides rentrée scolaire : 3427 € + participation Alpes Provence 1204 €
(aides apportées à Jérémie, Marie-Myrthor, Suze, etc...)

9 Salaires Profs et cuisinières Cité Soleil : 5955 €

10. **Aides activités scolaires et fêtes NOEL** : 850 € + Alpes Provence 250 €
(Cité Soleil, Verrettes, Ouanaminthe (collège de l'Etoile) et Fonds Verrettes)

11. **Frais de santé** : 1956.50 € (dont une opération urgente. Jérémie Wilglais.)

12. **Aides au logement, constructions** : 1700 €
Complément de la construction Telfort Soutien à Cité Soleil

13. **Projet ONAVILLE** : Construction Epicerie et réservoir d'eau 15043.50 €

14. **Agrandissement Ecole Massawist à Verrettes** : 9000 €

15. Aides cyclônes, Agriculture et pont Verrettes : 1000 € + 1400

- 16. **Fonctionnement de la cantine de l'école Belair** gérée pour l'Association ATR (Timoun Restavek) :
11033 € pour les achats de la cantine et frais de supervision et déplacements par le coordinateur.

17. Transfert pour l'association AFATIM : **3000 €** (école de Canapé vert)

18. Transfert de Mr Ghélardi pour séjour Haïti : 654 € (Ecole de Canapé vert)

Autres services extérieurs FRANCE

19. Frais postaux – total : 1304.93 €

20. Interventions, AG, déplacements : total : 518.34 € (les frais sont en diminution ; il est à noter qu'une grosse partie de ces frais sont à notre charge, ainsi que tous les frais de communication téléphone et internet)

L.65 – Autres charges de gestion courante

1. virement interne Fédération : 23000 € - Esol Alpes : 1050 €

L.66 – Charges financières

1. Frais bancaires : 1623.48 € (frais de prélèvements parrainages, frais Cyber +, carte bleue...)

2. Carte bleue Visa, changement cpte professionnel : 51 €

3. Cotisations assurances, local associatif : 333.60 €

4. Administration Sites Association : 191.59 €

LES PRODUITS

- **L 70 VENTES**

Esol Bourgogne

* **Artisanat, tableaux, sculptures** ... pour un montant de **1016 €** (moins d'expos, moins de ventes !)

* **Manifestations et dons actions** : **1850 € soit :**

550 € Dictée solidaire à Couchey en mars 2017

200 € Dictée solidaire au Collège Saint Cœur à Beaune, en janvier 2017

600 € Opération « Panini » Collège St Joseph en décembre 2016

500 BBQ du Collège St Joseph en Juin 2017

* **Ventes Esol IDF**

6881.50 €

Total des ventes et interventions diverses Fédération : 10891.50

- **L. 74 SUBVENTIONS**

☐ Agence des Microprojets 6451 (60% de la somme totale de 10000 €.

☐ Mairie d'Eragny sur Oise (Fonctionnement) Mairie de Lazer 500 €

☐ Mairie de Dijon : **1000 €** pour la formation des femmes à la gestion de l'épicerie coopérative d'Onaville

☐ Subvention suite expo Solid'Arts avec Bosoma : **77 €**

☐ Subvention Association Coup de Pouce 8000 €

- **L. 74 TRANSFERTS**

- ☐ **11033 €** Association ATR (Timoun Restavek) pour le fonctionnement de la cantine de l'école de BEL AIR. ; les achats de nourriture sont supervisés par notre association.
- ☐ ESOL Fédération : **23000 €** pour transferts fonds destinés aux projets (dont 8000 € émanant de Coup d'Pouce pour les travaux de finition à Verrettes)
- ☐ ESOL Alpes Provence : **1300 €**
- ☐ AFATIM : **3000 €** (service rendu)
- ☐ Frais de séjour d'un parrain (Mr Ghélaridi) : 654 €

- **L. 75 PARRAINAGES - DONS**

- ☐ Les parrainages redistribués aux familles et aux établissements scolaires (salaires des professeurs et cantines) pour un montant de **71959.30 €**
- ☐ Dons parrainages reçus et affectés : **12920 €** ; il s'agit de dons émanant des parrains pour leurs enfants parrainés ou à des familles en difficulté.
A noter que nous avons envoyé en 2017 un total de 12309 €, la différence (611 €) provenant de dons reçus en décembre 2016 et envoyés en janvier et février 2018.
- ☐ Dons de particuliers et parrains : **13923.59 €** (y compris un don de 1000 € du Rotary Club de Vienne (38))
- ☐ Les adhésions : 1710 € (Bourg) 600 (IDF)

- L. 76 **DIVERS** Revenus financiers.

- ☐ Recette partagée d'hébergement à Meyotte : 314 €
- ☐ Intérêts sur livret : 40.90 € et remboursement frais d'impayés : 40 €
A cause du changement de compte les intérêts IDF sont reportés dans la synthèse (14 € 46)

Synthèse

Le total des avoirs pour la fédération s'élevait au 31 décembre 2016 à 94708.55 €

Il s'élève au 31 décembre 2017 à 101905.06 €

Nous rappelons que ces avoir tiennent compte des parrainages payés en début d'année, ou trimestriellement et seront distribués chaque mois.

4000 € de parts sociales ont été vendue et donc passées sur le compte courant IDF.

Les comptes de l'association sont sains.

Il faudra prévoir des fonds propres pour les divers projets en 2018, 2019. Les temps entre les demandes et les versements seront plus longs à cause des difficultés dues aux nombreuses associations qui font partie de ces demandes.

L'an prochain, avec le projet de modernisation des écoles, il faudra augmenter les salaires des professeurs, et nous espérons ajouter un jour pour chacune des cantines.